

Inégalités sociales et migratoires à l'école (2016)

EN RÉSUMÉ

Le rapport du Cnesco montre que les inégalités sociales à l'école empruntent des formes multiples : inégalités de traitement dans les ressources d'apprentissage dont les élèves disposent réellement à l'école, inégalités dans les résultats scolaires, inégalités sociales dans les orientations, dans les diplômes et même dans le rendement des diplômés sur le marché du travail. L'école hérite d'inégalités sociales et familiales, mais produit à chaque étape de la scolarité des inégalités de natures différentes qui se cumulent et se renforcent.

L'école française est aussi marquée par des inégalités scolaires d'origine migratoire malgré un fort investissement dans l'éducation des familles issues de l'immigration (recours aux cours privés, fortes aspirations des familles dans les vœux d'orientation, etc.). Au total, ces fortes inégalités à l'école placent la France en tête des pays de l'OCDE pour le caractère socialement reproductif de son école.

CHIFFRES CLÉS

- Pisa 2015 confirme le haut niveau des inégalités sociales au sein de l'école française. En effet, la France compte parmi les pays de l'OCDE pour lesquels la corrélation des performances avec le milieu socio-économique est la plus forte (20 % en France, contre 13 % en moyenne dans l'OCDE).
- Sur 4h de français par semaine annoncées en classe de 3^e, le temps d'enseignement effectif serait de 2h30 en éducation prioritaire, 2h45 hors éducation prioritaire et 3h dans le privé (Talis 2013).
- La performance en sciences des élèves issus de l'immigration est inférieure de 62 points à celui des élèves non immigrés (contre 43 points en moyenne dans les pays de l'OCDE) (Pisa 2015).

PRINCIPALES PRÉCONISATIONS

- 1 Mobiliser la prévention dès les premiers apprentissages
 - Relancer efficacement la maternelle précoce en proposant des conditions d'apprentissage adaptées aux tout-petits. Mener des actions spécifiques de communication en direction des familles issues de l'immigration.
 - Développer l'expérimentation du « professeur des apprentissages fondamentaux » : formé, dans le cadre de la formation continue, en pédagogie et en didactique pour suivre les apprentissages fondamentaux dès l'entrée à l'école élémentaire et les difficultés scolaires qui peuvent y être associées, le « professeur des apprentissages fondamentaux » pourrait suivre un même groupe d'élèves du CP jusqu'au CE2.
 - Recruter des professeurs spécialisés dans l'accompagnement de tout-petits dès le CP : sédentarisés dans les établissements, formés à la didactique des disciplines, ils sont outillés de matériaux pédagogiques adaptés, choisis collectivement par l'école, pour des interventions significatives.
- 2 Introduire le principe de formation continue obligatoire et redéployer les moyens sur ce champ. Des efforts importants doivent être dirigés vers les personnels des premières années de la scolarité obligatoire et de l'éducation prioritaire.
 - 2 Rompre avec les inégalités de traitement
 - Renforcer la mixité sociale dans les 100 collèges les plus ségrégués, ce qui permettra une adaptation de l'éducation prioritaire, qui ne doit pas être supprimée à court terme.
 - Développer la prévention contre la ségrégation, avec l'introduction d'un volet mixité sociale lors de la création de chaque nouvel établissement.
 - Remplacer les dispositifs ségrégatifs fermés (3^e de préparation à l'enseignement professionnel, par exemple) par des sections ouvertes et temporaires pour les jeunes.

3 Évaluer les progrès des élèves

- Redonner du sens aux évaluations nationales aux étapes clés de la scolarité, en donnant aux équipes pédagogiques les moyens de repérer les résultats scolaires de leurs élèves face à des objectifs nationaux en termes de connaissances et de compétences.
- Redévelopper les évaluations des académies pour un suivi quantitatif et qualitatif des politiques éducatives locales et de l'atteinte des objectifs éducatifs.

4 Appliquer le principe d'équité aux politiques d'orientation

- Accompagner davantage les familles les plus éloignées de l'école dans la connaissance des formations et des outils d'orientation. Développer un crédit d'heures accordées aux élèves boursiers pour leur orientation.
- Étendre les formations qui proposent un véritable accompagnement aux élèves défavorisés admis en formation sélective au-delà des politiques de quotas sociaux dans les formations sélectives : mise en confiance individualisée, soutien méthodologique en petits groupes, emploi du temps spécifique, mise en place d'activités transversales.

5 Rendre plus équitable l'enseignement professionnel

- Les préconisations du Cnesco lors de la conférence de comparaisons internationales sur l'enseignement professionnel ont démontré la nécessité de davantage de justice à l'école en passant par la rénovation des diplômes pour développer l'employabilité des jeunes diplômés, le décroisement des différentes voies de formation grâce à un lycée polyvalent rénové, la création d'un module d'enseignement des savoir-être en milieu professionnel, la promotion d'une pédagogie de mise en situation professionnelle ou encore la nécessité de favoriser la mobilité internationale.

6 Améliorer les conditions matérielles des élèves les plus démunis pour de meilleurs apprentissages

- Les dotations de fonds sociaux dans les établissements doivent continuer à être augmentées pour atteindre le niveau du début des années 2000, parce qu'un système éducatif de qualité ne sera jamais efficace pour des enfants dont les conditions matérielles ne sont pas suffisantes (en termes d'alimentation, d'habillement, etc.).

L'OPÉRATION DU CNESCO

Un rapport scientifique et 22 contributions de chercheurs

Le Cnesco a mobilisé 22 équipes de chercheurs français et étrangers (sociologues, économistes, didacticiens, psychologues) sur des recherches originales, à partir des données les plus récentes pour dresser un bilan solide de la justice à l'école. Ces recherches ont été synthétisées dans le rapport scientifique « Inégalités sociales et migratoires : comment l'école amplifie-t-elle les inégalités ? ».

Des ressources riches

- 1 rapport scientifique d'évaluation : *Inégalités sociales et migratoires : comment l'école amplifie-t-elle les inégalités ?* Cnesco (septembre 2016)
- 22 contributions de chercheurs français et étrangers autour de plusieurs axes : les inégalités scolaires d'origines sociale et migratoire dans le monde et en France, la contribution des pratiques éducatives aux inégalités scolaires, les ambitions de réussite et les actions publiques pour la réussite scolaire (septembre 2016)

Diffusion

- 1 série de préconisations du Cnesco pour améliorer les conditions d'exercice du métier d'enseignant (novembre 2016)
- 1 dossier de ressources contenant le rapport et les préconisations (novembre 2016)

Pour consulter le dossier complet : cnesco.fr/inegalites-sociales